

Guide d'entretien de votre voile d'ombrage

L'Accrochage

Outils et quincaillerie nécessaires

- Poinçon mécanique 1/8
- Clé à molette
- Sangle
- Chaîne
- Manilles
- Tendeur (optionnel)



1er ancrage

Débutez par l'ancrage au bâtiment si applicable

Assurez vous que le logo « iD Zen » pointe vers le sol

Assurez vous que la tête des manille pointe vers le ciel

Accrochez la voile à l'ancrage et bien serrer les manilles en utilisant l'outil



2e coin

Dévissez le tendeur au maximum

Installez le tendeur sur l'ancrage avec les goupilles de sécurité pointant vers le sol



3e coin et +

Utilisez la sangle pour vous aider à rapprocher le coin de la voile

Ancrez la voile de la même manière que l'ancrage 1 et 2 selon le tendeur ou la manille



Finaliser l'accrochage

Vissez presque complètement le tube central de tous les tendeurs

Bloquez les boulons de chaque côté des tendeurs



Rappels importants

La voile ne doit pas être molle en son centre, assurez vous qu'elle soit bien tendue (tel une corde de violon)

Assurez-vous d'installer les chaînes de sécurité (si applicable)

Une installation adéquate est nécessaire pour assurer la longévité et la garantie de votre voile

Le Décrochage

Outils et quincaillerie nécessaires

- Poinçon mécanicien 1/8
- Clé à molette
- Sangle



Poteaux

Débutez par le poteau le plus bas

Maintenez le tube central en place à l'aide du poinçon

Éloignez les boulons à l'aide de la clé à molette

Tournez le tube central pour étirer le tendeur

Utilisez la sangle pour libérer le tendeur



Bâtiment

Une fois tous les ancrages aux poteaux retirés, décrochez les ancrages au bâtiment



Rangement

Laissez la quincaillerie sur la voile

Mettez la pellicule de plastique sur la quincaillerie afin d'éviter de la perdre

Pliez la voile à la manière d'un sac de couchage tout en laissant la quincaillerie à l'extérieur du rouleau

Rangez la voile à l'abri du gel



Rappels importants

Il est important de retirer la voile avant les premiers gels

Une désinstallation et un rangement adéquat à l'abri du gel sont nécessaires pour assurer la longévité et la garantie de votre voile

Les Garanties

Garanties sur voiles d'ombrage et quincaillerie

- Voiles d'ombrage gamme Monotec 370, Extrablock 330 et Shadetec 320 garantie complète 15 ans
- Résistance à des bourrasques des vents allant jusqu'à 100 km/h
- Quincaillerie garantie 15 ans

Garanties sur poteaux

- Poteaux garantis 15 ans contre tous défauts de fabrication
- Peinture en poudre garantie 2 ans (usage normal)
- Installation garantie 15 ans

Les garanties s'appliquent suivant les conditions suivantes :

- Accrochage fait conformément à l'installation originale
- Accrochage de la voile entre le 15 mai et 30 septembre
- Décrochage et entreposage fait selon les indications

Ressources utiles

Vidéo d'**accrochage** d'une voile d'ombrage



<https://youtu.be/Z9InvljhO08>

Vidéo de **décrochage** d'une voile d'ombrage



<https://youtu.be/3zhwHGu4mPU>

Informations de contact

| | |
|------------------|--|
| Téléphone | 1-833-444-6295 |
| Courriel | Info@voileombragequebec.ca |
| Site web | www.voileombragequebec.ca |